



**Confédération
Nationale du Travail**
1 rue Broca 59000 LILLE
www.cnt-f.org/59-62
03 20 56 96 10

Les travailleurs et les travailleuses seront-ils une fois de plus les dindons de cette crise du capitalisme ?

Sarkozy, en bon politicien aguerrri, te ment lorsqu'il annonce que le plan de sauvetage des banques ne se fera pas sur ton dos, en l'occurrence tes impôts. Pose-toi déjà cette question : avec quelles richesses les a-t-il aidées à se refaire peau neuve ? Ta sueur... Et c'est toujours ta sueur qui est venue engraisser encore plus la panse des possédants grâce à ce cher « bouclier fiscal ». Il aura beau te dire que tout ça sert à remettre en route la machine, à accorder des prêts à ton entreprise (excuse-moi, à celle du propriétaire du capital, en l'occurrence celui qui nous domine tous, le patron) et relancer la consommation, etc. Que dalle ! Tu trimeras toujours à te bousiller la santé pour une bouchée de pain afin de grossir la marge coût de production-prix de vente. Et ce jusqu'à une probable délocalisation ou restructuration de « ta boîte ». C'est le marché qui veut ça, on te répète. **Les militants de la CNT te disent que c'est ton exploitation (travaillez plus vite pour produire plus...) qui nourrit cette jungle capitaliste.**

L'argent domine le monde, c'est vrai. Mais qui le fait tourner en fin de compte ? Pas des actionnaires ni des banquiers jouant des millions en bourse. Encore moins des énarques vivant grassement en te taxant. Et sûrement pas un patronat et des petits chefs avides de promotion sociale. C'est la valeur ajoutée créée par ton seul travail ! Imagine ne serait-ce qu'un instant la grève des travailleurs de l'usine, du transport, des chantiers, de la mer, de tous ceux qui fabriquent en prenant les plus gros risques et pour presque pas un sou. Tu comprends facilement qu'une minorité de capitalistes soit traitée de parasites et d'exploiteurs. « *Vas-t-en faire tourner la baraque à toi tout seul !* », tu dirais à ton patron en rigolant... **L'économie est le nerf de la guerre : les travailleuses et les travailleurs ne savent pas tous qu'ils en sont le moteur et non les vulgaires rouages ou les simples maillons d'une chaîne de montage !**

Alors oui ! Il y a un « sacrifice » à faire : la cessation de travail. Mais quel sacrifice ! En pensant à celui que tu dois ou devras fournir en étant sommé d'accepter chômage partiel et baisse de salaire, portes d'entrée pour les licenciements futurs, il n'y a pas photo ! Le confort matériel (maisons individuelles, etc.), le temps libre à passer à voyager, se cultiver, spéculer, cela fait belle lurette que la classe dominante en profite. À qui

Les Antillais nous montrent la marche à suivre. Et ici, la grève générale c'est pour quand ?!

les produits de qualité, la santé à portée de chéquier, le bonheur de jouir de la vie et une consommation outrancière ? : la classe bourgeoise. À qui les miettes, le chômage, la dépression, l'alcool, la location au proprio, les produits « bon » marché bourrés de graisses et de sucres ? Et l'inflation sur les produits de première nécessité, qui en subit le plus les conséquences ? **Les travailleurs de Guadeloupe et de Martinique ont bien compris qu'une « inflation sur les salaires » ne tombera jamais du ciel. Mais ils ont compris que seule la lutte paie. C'est pourquoi nous devons suivre leur exemple !**

Ne laissons pas une fois de plus reposer cette crise sur le dos des travailleurs. Les problèmes de la propriété privée des moyens de production et de la répartition inégalitaire des richesses créées se posent avec on ne peut plus d'acuité. Seule une grève générale illimitée et expropriatrice peut générer un rétablissement de la balance. D'où naîtra un mode de production et de consommation nouveau pour une planète à bout de souffle. **Toi et tes camarades avez la meilleure arme : la grève ; avec, comme but, le travail réalisé de manière autogestionnaire, partagé et sans division hiérarchique.**

La grève générale : pour qui, pour quoi, comment ?

La CNT appelle depuis plusieurs années à une réelle grève générale interprofessionnelle et reconductible. Car c'est de cette manière que les grandes conquêtes sociales ont toujours été obtenues. Que ce soit pendant les mouvements de 2003 sur les retraites ou les innombrables manifestations de secteur, la confédération travaille à l'unification des luttes. Loin d'être des slogans ou des invocations stériles, ces appels partent d'un triple constat : l'échec des grèves sectorielles éparpillées, la multiplication et la radicalisation des attaques de l'État et du patronat sur les droits des travailleurs, l'impasse dangereuse de la cogestion syndicale. Autant de réalités aujourd'hui accentuées par la crise financière devenue économique et sociale.

Pour ces raisons, la CNT estime qu'il est temps de mettre un coup d'arrêt à la dégradation sociale et de renverser le rapport de force en notre faveur. L'enjeu central d'une grève générale de ce type est de permettre le retour à une situation de droits collectifs des travailleurs, d'en gagner de nouveaux et ainsi d'arrêter de se faire plumer continuellement. Soyons en position de force au niveau des branches d'activité pour nous imposer face à l'arrogance de l'État et de l'avidité patronale. Construisons une grève générale d'où naîtront des liens interprofessionnels forts qui reconstitueront le tissu et le lien social laminés par la violence du capitalisme. Une grève générale qui opposera la solution collective et la solidarité de classe aux échappatoires individualistes, à la méritocratie et au chacun pour soi. Une grève générale qui remettra

en cause les fondements inégalitaires, liberticides et immoraux du système de classes sociales. Une grève générale qui instituera des pratiques allant dans le sens de la satisfaction de l'intérêt général et non de quelques-uns. Qui privilégiera la redistribution plutôt que l'accumulation et la concentration des richesses. Qui poussera à l'auto-organisation, l'autogestion et au développement des libertés plutôt qu'à la hiérarchisation, l'autoritarisme et la course au sécuritaire. Une grève générale interprofessionnelle fondée sur des assemblées rassemblant travailleurs, retraités, sans-papiers, chômeurs, précaires, du public et du privé, et qui sera expropriatrice. Qui sera l'occasion de confronter nos revendications catégorielles, de voir en quoi elles nous concernent toutes et tous (comme l'éducation, la santé, les transports, etc.). Et qui permettra surtout d'élaborer un projet de société communiste libertaire et de le mettre en pratique. **La soumission, c'est d'ingurgiter les valeurs bourgeoises véhiculées par la télévision, de dire que la pauvreté est une fatalité... En somme de ne rien faire de manière concrète et rationnelle pour le bonheur de tout un chacun.**

La CNT est sûre que seuls les luttes sociales et le rapport de force sont efficaces pour obtenir satisfaction. Nous n'attendons rien de tel ou tel parti, de telle ou telle élection, ramassis d'hypocrisie, de corruption et de luttes pour le pouvoir personnel. Personne n'est en droit de parler et de décider pour nous. Il ne doit exister que des meneurs circonstanciels, mais au grand jamais de chefs permanents ! Nous pensons que seules les luttes syndicales et sociales réalisées dans un cadre unitaire et sans compromis sont porteuses d'espoir face à l'exploitation sur les lieux de travail. La mobilisation locale, régionale et ainsi de suite sur des sujets tels que les retraites, la santé, le logement ou les services publics sont le ciment d'une construction anticapitaliste concrète à l'instar des coopératives de production, des conseils de travailleurs, des bourses du travail et autres services d'entraide. **C'est toujours la société civile qui a fait l'Histoire, les militants de la CNT le savent depuis belle lurette ! L'État et le patronat aussi, c'est pourquoi la répression antisyndicale a toujours été cruelle et tenace !**

Tous et toutes en grève le 19 mars et après !

Les salariés, les sans-travail, les retraités, les sans-papiers, les étudiants, ne peuvent attendre. Pendant que les organisations syndicales réformistes déjeunent à l'Élysée, les licenciements se multiplient dans la région : 3 490 dans le secteur automobile, 1 356 dans la VPC à La Redoute et aux 3 Suisses à Roubaix, 630 dans l'Education académique ; 1 500 dans les hôpitaux publics. Et ce n'est qu'un début !

La facture est lourde et le peuple en a marre ! Marre de ces banquiers et de ces dirigeants qui étalent leur vie de luxe avec arrogance et mépris. Marre de payer les pots cassés pour tous ces propriétaires ! Assez, c'en est trop pour nos dos voûtés, nos mains usées et nos méninges surmenées ! Nous étions des millions le 29 janvier dernier pour dire non à cette politique de nantis. Parce que nous sommes forts, il faut tous ensemble continuer la mobilisation pour nous imposer comme le fait la population en Guadeloupe et en Martinique. **Devant deux journalistes bien choisis, Sarkozy, dans son allocution télévisée du 5 février dernier, l'a même avoué : « les gens se révolteront et ils auront raison... ».**

La grève générale, c'est maintenant !

Quelques rappels sur le droit de grève :

- La grève se définit comme une cessation collective et concertée du travail en vue d'appuyer des revendications professionnelles (au moins deux personnes). Elle n'est pas limitée dans le temps.
- Dans le privé, les syndicats n'ont pas de rôle exclusif dans le déclenchement d'une grève, leur intervention étant nullement obligatoire. Le patron doit être mis au courant des revendications, mais aucun préavis n'est nécessaire (sauf pour les entreprises privées chargées d'une mission de service public).
- Le droit de grève n'est pas seulement régi par le Code du Travail, il l'est aussi par la jurisprudence (jugements de la Cour de Cassation faisant évoluer la loi en faveur du patronat).
- Les revendications des salariés grévistes peuvent dépasser le simple cadre de l'entreprise. Les grèves « mixtes » (aspect politique et professionnel) sont licites. Les grèves de solidarité (soutien à des salariés en grève) sont licites si les grévistes peuvent se prévaloir d'un intérêt collectif et/ou de revendications professionnelles les concernant eux-mêmes.
- Dans la fonction publique, le dépôt (par un syndicat) d'un préavis précis est obligatoire 5 jours francs avant la grève (même si dans certaines circonstances la grève spontanée est tolérée). Les délégués syndicaux savent si des préavis ont été déposés (dans l'éducation par exemple, des préavis de grève illimitée ou à la semaine couvrent à tout moment l'ensemble des personnels). Vérifiez auprès des instances départementales, régionales ou nationales des syndicats car certains délégués peuvent ne pas savoir ou vouloir la grève. Si aucun préavis n'a été déposé dans votre secteur, faites pression sur les délégués syndicaux et leurs instances.

ABONNEMENT DE 3 MOIS GRATUITS AU **COMBAT SYNDICALISTE**

le journal mensuel des syndicats CNT

NOM: PRENOM:
 ADRESSE:
 CP: VILLE:
 PROFESSION:

Coupon à renvoyer à : CNT, 1 rue Broca, 59000 LILLE

